

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00964

Numéro SIREN : 390 937 878

Nom ou dénomination : NUMLOG

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2020 sous le numéro de dépôt 18885

Greffe du tribunal de commerce de Versailles



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 14/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/18885

Déposant :

Nom/dénomination : NUMLOG

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 390 937 878

N° gestion : 1993 B 00964

NUMLOG

9 TER ROUTE DE SAINT GERMAIN
78640 VILLIERS ST FREDERIC

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 30/09/2017

Sommaire

Attestation de Présentation	2
Bilan détaillé	4
<i>ACTIF</i>	4
<i>Actif immobilisé</i>	4
<i>Actif circulant</i>	5
<i>PASSIF</i>	6
<i>Capitaux Propres</i>	6
<i>Provisions pour risques et charges</i>	6
<i>Emprunts et dettes</i>	6
Compte de résultat détaillé	9
Annexes aux comptes annuels	13
<i>PREAMBULE</i>	13
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	13
<i>AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE</i>	14
<i>COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE</i>	14
<i>FONDS COMMERCIAL</i>	14
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	15
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	16
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	17
<i>AUTRES INFORMATIONS</i>	17
<i>DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE</i>	18
<i>RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES</i>	19
Liasse Fiscale	21

TIZORIN LOIZILLON CATHERINE

NUMLOG

Attestation de présentation

TIZORIN LOIZILLON CATHERINE

Page 1



Attestation de PrésentationATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise NUMLOG pour l'exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 47 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	1 331 391,45 Euros
chiffre d'affaires	2 922 852,49 Euros
résultat net comptable	105 453,93 Euros

Fait à JOUARS PONTCHARTRAIN
Le 22/12/2017

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet TIZORIN LOIZILLON CATHERINE

TIZORIN LOIZILLON CATHERINE

Page 2

NUMLOG

Bilan détaillé

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Recherche et développement	1 080 678	893 219	187 458	167 711	19 747
2031100000 Edi-Master HUB-Master-Codage	138 760		138 760	114 509	24 251
2031200000 FT-Master	108 292		108 292	108 292	
2031300000 Recherche PK-Master	72 871		72 871	72 871	
2031400000 Recherche OFTP2	324 893		324 893	324 893	
2031500000 Relais Master	13 243		13 243	13 243	
2031600000 Infrastructure IP	57 790		57 790	54 336	3 454
2031700000 Firewall V3+V4	99 336		99 336	99 336	
2031800000 Structure PIM	101 981		101 981	37 579	64 402
2035000000 edi tuxedi	72 792		72 792	72 792	
2036000000 edi tuxmap	11 873		11 873	11 873	
2037000000 Proxy	12 228		12 228	12 228	
2038000000 Tudexi et FT-Master	8 014		8 014	8 014	
2039000000 Edi-Master AS2 - Codage	14 250		14 250	14 250	
2039100000 Auto Send	3 497		3 497	3 497	
2039200000 OFTP2	23 750		23 750	23 750	
2039300000 Portail EDTI	17 109		17 109	17 109	
2803110000 Amort Edi-Master HUB-Master-Codage		89 210	-89 210	-73 853	- 15 357
2803120000 Amort FT-Master		105 207	-105 207	-100 607	- 4 600
2803130000 Amort R&D PK MASTER		72 871	-72 871	-72 871	
2803140000 Amort R&D OFTP2		324 893	-324 893	-324 893	
2803150000 Amort Relais Master		13 243	-13 243	-10 232	- 3 011
2803160000 Amort Infrastructure IP		43 335	-43 335	-32 333	- 11 002
2803170000 Amort Firewall V3 + V4		73 364	-73 364	-42 526	- 30 838
2803180000 Amort PIM Structure		7 584	-7 584	-35	- 7 549
2803500000 Amort edi tuxedi		72 792	-72 792	-72 792	
2803600000 Amort edi tuxmap		11 873	-11 873	-11 873	
2803700000 Amort proxy		12 228	-12 228	-12 228	
2803800000 Amort Tudexi et FT-Master		8 014	-8 014	-8 014	
2803900000 Amort EDI-Master AS2-Codage		14 250	-14 250	-14 250	
2803910000 Amort Auto Send		3 497	-3 497	-3 497	
2803920000 Amort OFTP2		23 750	-23 750	-23 750	
2803930000 Amort portail EDTI		17 109	-17 108	-17 108	
Concessions, brevets, droits similaires	19 402	19 388	14	81	- 67
2050000000 Concessions et droits similaires, br	9 400		9 400	9 400	
2051000000 Logiciels	10 002		10 002	10 002	
2805000000 Amort. immo incorp.		9 385	-9 385	-9 319	- 66
2805100000 Amort site internet		10 002	-10 002	-10 002	
Constructions	18 338	18 324	14	163	- 149
2135000000 INSTAL.AGENCEMENT CONSTRUCTION	18 338		18 338	18 338	
2813500000 Amort.instal.agenc.const.		18 324	-18 324	-18 174	- 150
Autres immobilisations corporelles	132 157	94 447	37 710	24 027	13 683
2181000000 INSTALLATION ET AGENCEMENT	9 659		9 659	8 870	789
2182000000 Matériel de transport	14 159		14 159	14 297	- 138
2183000000 Matériel de bureau et matériel infor	105 437		105 437	91 091	14 346
2184000000 Mobilier	2 902		2 902	2 902	
2818100000 Amort Installation et agencements		8 577	-8 577	-8 413	- 164
2818200000 Amort.matériel transport		993	-993	-10 306	9 313
2818300000 Amort Matériel bureau & informatique		81 975	-81 975	-71 511	- 10 464
2818400000 Amort Mobilier		2 902	-2 902	-2 902	
Autres participations	4 822		4 822		4 822
2618100000 Autres Titres de Participation	4 822		4 822		4 822
Autres immobilisations financières	5 250		5 250	5 250	
2751000000 DEPOTS	5 250		5 250	5 250	

Voir l'attestation de l'expert-comptable

TIZORIN LOIZILLON CATHERINE

Page 4

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
TOTAL (I)	1 260 646	1 025 378	235 268	197 233	38 035
Actif circulant					
Marchandises	30 539		30 539	27 516	3 023
3700000000 Stock de marchandises	30 539		30 539	27 516	3 023
Clients et comptes rattachés	269 379	9 526	259 853	264 035	- 4 182
4110000000 Clients collectifs	248 713		248 713	255 447	- 6 734
4160000000 Clients douteux ou litigieux	11 058		11 058	6 098	4 960
4181000000 Clients factures à établir	9 607		9 607	8 543	1 064
4910000000 Provisions pour dépréciation comptes		9 526	-9 526	-6 052	- 3 474
. Fournisseurs débiteurs	960		960		960
4011000000 Fournisseurs collectifs	960		960		960
. Organismes sociaux	1 419		1 419	1 397	22
4378000000 Médicis retraite FG	1 419		1 419	1 397	22
. Etat, impôts sur les bénéfices	22 603		22 603	31 800	- 9 197
4440000000 Etat - Impôts sur les bénéfices	22 603		22 603	31 800	- 9 197
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	27 744		27 744	34 620	- 6 876
4456200000 TVA sur immobilisations	18 421		18 421	15 081	3 340
4456600000 TVA déductible sur acquisitions Fran	6 793		6 793	14 519	- 7 726
4458600000 Taxes sur le chiffre d'affaires sur	2 530		2 530	5 021	- 2 491
. Autres	21 720		21 720	14 463	7 257
4098000000 RRR à obtenir et autres avoirs non r	157		157	5 593	- 5 436
4487000000 Etat produits à recevoir	7 426		7 426	8 802	- 1 376
4511000000 Numlog Mexique	13 374		13 374		13 374
4672000000 Créditeurs Divers	691		691		691
4687000000 Produits à recevoir (autres)	72		72	68	4
Valeurs mobilières de placement	454 834		454 834	403 668	51 166
5082200000 Crédit du Nord achat Bon Moyen Terme	300 018		300 018	300 018	
5083000000 Créances assimilées	153 477		153 477	102 311	51 166
5083100000 Créances assimilées - Revalorisation	84		84	84	
5084000000 Mandrakesoft	1 255		1 255	1 255	
Disponibilités	190 407		190 407	229 595	- 39 188
5121400000 BNP Paribas	177 478		177 478	227 446	- 49 968
5121500000 CREDIT DU NORD	3 390		3 390	2 149	1 241
5121600000 Crédit Industriel et Commercial	9 540		9 540		9 540
Charges constatées d'avance	86 045		86 045	46 770	39 275
4860000000 Charges constatées d'avance	86 045		86 045	46 770	39 275
TOTAL (II)	1 105 649	9 526	1 096 124	1 053 865	42 259
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 366 296	1 034 904	1 331 391	1 251 098	80 293

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	100 000	100 000	
1010000000 Capital	100 000	100 000	
Réserve légale	10 000	10 000	
1061100000 Réserve légale	10 000	10 000	
Autres réserves	174 910	174 910	
1068800000 Réserves diverses	174 910	174 910	
Report à nouveau	129 982	83 618	46 364
1100000000 REPORT A NOUVEAU	129 982	83 618	46 364
Résultat de l'exercice	105 454	146 364	- 40 910
TOTAL (I)	520 346	514 892	5 454
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Associés	78	3 813	- 3 735
4551110000 FG versements	78	3 813	- 3 735
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	7 018	7 018	
4191000000 Clients - Avances et acomptes sur commandes	7 018	7 018	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	131 449	150 169	- 18 720
4011000000 Fournisseurs collectifs	107 629	119 104	- 11 475
4081000000 Fournisseurs	23 819	31 065	- 7 246
. Personnel	107 076	94 972	12 104
4282000000 Dettes provisionnées pour congés à payer	57 076	49 972	7 104
4286000000 Autres charges à payer	50 000	45 000	5 000
. Organismes sociaux	138 851	100 253	38 598
4310000000 Urssaf	31 581	27 722	3 859
4371000000 Cri - Abelio	8 918	8 959	- 41
4375000000 MACIF prévoyance cadres	4 186		4 186
4375200000 Ageas Assurance (ex. Fortis)	997		997
4375500000 MACIF prévoyance non-cadres	774		774
4375600000 Harmonie Mutuelle (ex Sphéria)	11 646	10 302	1 344
4377000000 RSI (ex RSI + Organic + Médicis)	20 169		20 169
4380000000 Organismes sociaux - Charges à payer et pro		176	- 176
4382000000 Charges sociales sur congés à payer	27 101	23 131	3 970
4386000000 Autres charges à payer	33 478	29 963	3 515
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	98 631	83 613	15 018
4452000000 TVA due intracom et autoliquidation	91		91
4455100000 TVA à décaisser	47 845	37 335	10 510
4457100000 TVA collectée	18 421	15 081	3 340
4457110000 TVA services	29 800	29 717	83
4457116000 TVA Collectée sur créances douteuses	872		872
4458700000 Taxes sur le chiffre d'affaires sur facture	1 601	1 480	121
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 613	3 885	728
4486000000 Autres charges à payer	4 613	3 885	728
Autres dettes	12 983	7 743	5 240
4110000000 Clients collectifs	12 983	2 703	10 280
4198000000 Rabais, remises, ristournes à accorder et a		5 040	- 5 040
Produits constatés d'avance	310 347	284 741	25 606

Voir l'attestation de l'expert-comptable

TIZORIN LOIZILLON CATHERINE

Page 6

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)	Variation
4870000000 Produits constatés d'avance	310 347	284 741	25 606
TOTAL (IV)	811 046	736 206	74 840
TOTAL PASSIF (I à V)	1 331 391	1 251 098	80 293

NUMLOG

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	8 092		8 092	16 917	- 8 825	-52,17
7071100000 Vente logiciel Franc	1 500		1 500	2 100	- 600	-28,57
7071200000 Vente logiciel intra				1 250	- 1 250	-100
7071300000 Vente logiciel hors	1 990		1 990	5 340	- 3 350	-62,73
7072000000 Vente matériel Franc	4 602		4 602	8 227	- 3 625	-44,06
Production vendue services	2 914 760		2 914 760	2 287 749	627 011	27,41
7060100000 Prestations de servi	42 073		42 073	26 503	15 570	58,75
7060200000 Prestations de servi	2 860		2 860	1 150	1 710	148,70
7060300000 Prestations de servi	3 000		3 000	300	2 700	900,00
7065000000 Maintenance logiciel	183 541		183 541	197 412	- 13 871	-7,03
7065100000 Maintenance matériel	100 449		100 449	107 529	- 7 080	-6,58
7065200000 Maintenance matériel	5 349		5 349	9 013	- 3 664	-40,65
7065300000 Maintenance matériel	454		454	1 696	- 1 242	-73,23
7065400000 Maintenance logiciel	12 088		12 088	12 099	- 11	-0,09
7065500000 Maintenance logiciel	7 246		7 246	12 877	- 5 631	-43,73
7082000000 Commissions et court				1 211	- 1 211	-100
7083100000 Location et aboneme	2 189 222		2 189 222	1 589 767	599 455	37,71
7083200000 Location et aboneme	233 472		233 472	229 327	4 145	1,81
7083300000 Location et aboneme	135 005		135 005	98 314	36 691	37,32
7085100000 Frais divers France				550	- 550	-100
Chiffre d'affaires Net	2 922 852		2 922 852	2 304 666	618 186	26,82

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Production immobilisée	92 105	75 404	16 701	22,15
7210000000 Productions Immobilisées	92 105	75 404	16 701	22,15
Subventions d'exploitation	133	1 000	- 867	-86,70
7401000000 Aide CUI	133		133	N/S
7402000000 Aide Apprentissage		1 000	- 1 000	-100
Reprises sur amortissements et provisions, transfert		35 415	- 35 415	-100
7817400000 Créances		4 935	- 4 935	-100
7910000000 Transfert charges France assuj tva		30 480	- 30 480	-100
Autres produits	8	30	- 22	-73,33
7580000000 Produits divers de gestion courante	8	30	- 22	-73,33
Total des produits d'exploitation (I)	3 015 099	2 416 515	598 584	24,77
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	35 284	10 954	24 330	222,11
6070000000 Achat marchandises	35 284	10 954	24 330	222,11
Achats de matières premières et autres approvisionnement		92	- 92	-100
6020000000 Achats stockés - Autres approvisionnements		92	- 92	-100
Variation de stock (matières premières et autres app	-3 022	-5 056	2 034	40,23
6031000000 Variation des stocks	-3 022	-5 056	2 034	40,23
Autres achats et charges externes	1 245 405	865 546	379 859	43,89
6040000000 Achat etudes et prestations de services	14 410	30 526	- 16 116	-52,79
6041000000 Hébergement informatique clients	79 134	46 143	32 991	71,50
6042000000 Abonnement Internet et lignes pour clients	616 065	391 437	224 628	57,39
6042100000 Frais mise en service Internet et ligne pour c	135 987		135 987	N/S
6052000000 Equip. intégré prod. fabriqué	12 225	17 194	- 4 969	-28,90
6061100000 EDF	9 277	8 289	988	11,92
6063100000 Fournitures diverses	1 807	1 377	430	31,23
6063200000 Fournitures bureau	3 992	6 206	- 2 214	-35,68
6063300000 Fournitures informatiques diverses	7 368	6 830	538	7,88
6132000000 Loyer local	23 611	23 611		0,00
6132100000 Location local Mexiique		1 957	- 1 957	-100
6135100000 Location voiture	1 061	1 195	- 134	-11,21

Voir l'attestation de l'expert-comptable

TIZORIN LOIZILLON CATHERINE

Page 9

	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
6135200000 Location matériel	1 492	1 509	- 17	-1,13
6140000000 Charges locatives et de copropriété	2 214	2 214		0,00
6151000000 Entretien, réparation de local	5 640	5 610	30	0,53
6155000000 Entretien sur bien mobiliers	428	798	- 370	-46,37
6156000000 Maintenance	1 361	1 540	- 179	-11,62
6156001000 Maintenance matériel informatique	1 109		1 109	N/S
6156002000 Maintenance logiciels	6 670	4 656	2 014	43,26
6161000000 Multirisques	989	1 097	- 108	-9,85
6162000000 Assurance Responsabilité Civile	3 203	2 828	375	13,26
6163000000 Prévention routière	265	243	22	9,05
6164000000 assurance UGIP associes	3 620	3 727	- 107	-2,87
6168000000 Assurances Diverses	723	563	160	28,42
6170000000 Etudes et recherches	5 982	15 376	- 9 394	-61,10
6181000000 Documentation générale	2 235	1 437	798	55,53
6183010000 Périodiques techniques		612	- 612	-100
6183020000 Ouvrages techniques		108	- 108	-100
6220000000 Honoraires	864		864	N/S
6222000000 Commissions sur vente	7 755	10 521	- 2 766	-26,29
6226200000 Honoraires Comptables	3 060	3 000	60	2,00
6227100000 Frais pour implantation Mexique		1 117	- 1 117	-100
6228100000 Frais de formations du personnel		33 773	- 33 773	-100
6231000000 Annonces	354	271	83	30,63
6233000000 Foires & expositions	9 440	10 178	- 738	-7,25
6238000000 Pourboires, dons etc.	180	30	150	500,00
6248000000 Transports divers	5 163	3 058	2 105	68,84
6251000000 Voyages & deplac.	19 679	6 451	13 228	205,05
6257000000 Réceptions		297	- 297	-100
6258000000 Frais Numlog	960	969	- 9	-0,93
6261000000 Téléphone	9 391	7 867	1 524	19,37
6261300000 Abonnements pour EDI	10 414	9 453	961	10,17
6261400000 Abonnement Transpac	217 529	189 342	28 187	14,89
6261500000 Abonnement Internet	5 472	2 759	2 713	98,33
6262000000 Affranchissement	2 829	3 678	- 849	-23,08
6270000000 Services bancaires et assimilés	2 688	2 331	357	15,32
6275000000 Frais sur effets (commissions d'endos...)	375	237	138	58,23
6281000000 Cotisations diverses	8 385	3 134	5 251	167,55
Impôts, taxes et versements assimilés	47 542	32 504	15 038	46,27
6312000000 Taxe apprentissage	5 804	5 012	792	15,80
6313000000 Formation professionnelle	9 117	6 950	2 167	31,18
6333000000 Formation continue	73	93	- 20	-21,51
6338000000 Autres Taxes sur Rémunérations	1 833		1 833	N/S
6351100000 Cotisation Foncière Entreprise / CVAE	10 617	7 246	3 371	46,52
6351300000 Autres impôts locaux	2 006	1 979	27	1,36
6378100000 CSG déductible	11 533	7 155	4 378	61,19
6378200000 CSG non déductible	6 558	4 069	2 489	61,17
Salaires et traitements	975 728	838 389	137 339	16,38
6411000000 Salaires du Personnel	785 886	638 111	147 775	23,16
6411200000 Salaires Gérant	91 235	87 122	4 113	4,72
6412000000 Congés payés	24 227	62 293	- 38 066	-61,11
6413000000 Primes	68 092	50 695	17 397	34,32
6414000000 Indemnités non soumises	6 289	167	6 122	N/S
Charges sociales	502 076	409 061	93 015	22,74
6451000000 URSSAF	284 498	243 242	41 256	16,96
6452100000 Harmonie Mutuelle (ex Sphéria)	31 507	27 820	3 687	13,25
6453000000 CRI - ABELIO	79 160	32 364	46 796	144,59
6453100000 Retraite supplémentaire Fortis	4 911	4 012	899	22,41
6453200000 MACIF prévoyance cadres	13 439	9 488	3 951	41,64
6453400000 CRICA - REUNICA		32 828	- 32 828	-100
6455000000 MACIF prévoyance non-cadres	2 331	1 331	1 000	75,13
6461000000 RSI Urssaf Gérant	8 901	4 400	4 501	102,30
6462000000 RSI maladie gerant	12 208	6 036	6 172	102,25
6463000000 RSI retraite gérant	20 874	18 442	2 432	13,19

	Exercice clos le 30/09/2017 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
6464000000 Aviva (ex Nortwich)	6 702	6 606	96	1,45
6465000000 Médecins retraite FG	5 654	5 569	85	1,53
6471000000 Prestations directes	15 542	14 460	1 082	7,48
6471100000 Prestations directes et aquisition droits dive	6 624	10 421	- 3 797	-36,44
6475000000 Médecine du travail	2 119	1 984	135	6,80
6480000000 Formation	360		360	N/S
6481000000 Charges CP	3 970	-3 214	7 184	223,52
6482000000 Autres charges personnel	1 900	5 145	- 3 245	-63,07
6490000000 CICE	1 376	-11 933	13 309	111,53
6491000000 C.I.F.		64	- 64	-100
Dotations aux amortissements sur immobilisations	86 776	99 579	- 12 803	-12,86
6811100000 Dotations aux amort. immobilisations incorpore	72 424	81 277	- 8 853	-10,89
6811200000 Dotations aux amort. immobilisations corporell	14 352	18 302	- 3 950	-21,58
Dotations aux provisions sur actif circulant	3 473	1 478	1 995	134,98
6817400000 Créances	3 473	1 478	1 995	134,98
Autres charges	3 987	8 859	- 4 872	-54,99
6510000000 Redevances pour concessions, brevets, licences	3 166	3 234	- 68	-2,10
6540000000 Pertes sur créances irrécouvrables		4 942	- 4 942	-100
6580000000 Charges diverses	3	30	- 27	-90,00
6581000000 Divers charges consommables internes	818	652	166	25,46
Total des charges d'exploitation (II)	2 897 248	2 261 405	635 843	28,12
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	117 851	155 110	- 37 259	-24,02
Autres intérêts et produits assimilés	1 244	1 896	- 652	-34,39
7631000000 Revenus sur créances commerciales		40	- 40	-100
7680000000 autres produits financiers	1 244	1 856	- 612	-32,97
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placem	8	68	- 60	-88,24
7670000000 Produits nets sur cession de valeurs mobilière	8	68	- 60	-88,24
Total des produits financiers (V)	1 252	1 964	- 712	-36,25
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 252	1 964	- 712	-36,25
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	119 103	157 074	- 37 971	-24,17
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	111		111	N/S
7720000000 Produits exercices antérieurs	111		111	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 667		4 667	N/S
7750000000 Produits des cessions d'éléments d'actif	4 667		4 667	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	4 778		4 778	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 707	14 467	- 12 760	-88,20
6712000000 Pénalités et majorations de retrd	60		60	N/S
6721000000 Charges exceptionnelles sur exercices ante	1 647	14 467	- 12 820	-88,62
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 410		1 410	N/S
6750000000 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 410		1 410	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 117	14 467	- 11 350	-78,45
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 661	-14 466	16 127	111,48
Impôts sur les bénéfices (X)	15 310	-3 756	19 066	507,61
6950000000 Impôts sur les bénéfices	35 931	37 913	- 1 982	-5,23
6990000000 Produits - Crédit d'impôt	-20 621	-41 669	21 048	50,51
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 021 129	2 418 479	602 650	24,92
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 915 675	2 272 116	643 559	28,32
RESULTAT NET	105 454	146 364	- 40 910	-27,95

NUMLOG

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 331 391,45 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 105 453,93 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 649 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de recherche, d'innovation
- et de reconstitution de leur fonds de roulement

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais de recherche & développement = 1 080 678

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	1 080 678	893 219	187 458	%

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 260 646

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 007 974	92 105		1 100 080
Immobilisations corporelles	135 497	29 294	14 297	150 495
Immobilisations financières	5 250	4 822		10 072
TOTAL	1 148 722	126 221	14 297	1 260 646

Amortissements et provisions d'actif = 1 025 378

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	840 182	72 425		912 607
Immobilisations corporelles	111 307	14 352	12 887	112 771
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	951 489	86 777	12 887	1 025 378

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Edi-master hub-master-codage	138 760	89 210	49 550	de 3 à 8 ans
Ft-master	108 292	105 207	3 086	3 ans
Recherche pk-master	72 871	72 871	0	3 ans
Recherche oftp2	324 893	324 893	0	3 ans
Relais master	13 243	13 243	0	3 ans
Infrastructure ip	57 790	43 335	14 454	de 3 à 5 ans
Firewall v3+v4	99 336	73 364	25 972	3 ans
Structure pim	101 981	7 584	94 397	5 ans
Edi tuxedi	72 792	72 792	0	3 ans
Edi tuxmap	11 873	11 873	0	3 ans
Proxy	12 228	12 228	0	3 ans
Tudexi et ft-master	8 014	8 014	0	3 ans
Edi-master as2 - codage	14 250	14 250	0	7 ans
Auto send	3 497	3 497	0	3 ans
Oftp2	23 750	23 750	0	3 ans
Portail edti	17 109	17 109	0	3 ans
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	9 400	9 385	14	de 1 à 12 ans
Logiciels	10 002	10 002	0	1 ans
Instal.agencement construction	18 338	18 324	14	de 5 à 10 ans
Installation et agencement	9 659	8 577	1 082	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	14 159	993	13 166	4 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	105 437	81 975	23 462	de 3 à 5 ans
Mobilier	2 902	2 902	0	5 ans
TOTAL	1 250 575	1 025 378	225 196	

Etat des créances = 435 119

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 250		5 250
Actif circulant & charges d'avance	429 869	429 869	
TOTAL	435 119	429 869	5 250

Provisions pour dépréciation = 9 526

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	6 052				9 526
Comptes financiers					
TOTAL	6 052				9 526

Produits à recevoir par postes du bilan = 17 263

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	9 607
Autres créances	7 656
Disponibilités	
TOTAL	17 263

Charges constatées d'avance = 86 045

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Capital social = 100 000**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	100,00	100 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	100,00	100 000

Etat des dettes = 804 027

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	78	78		
Fournisseurs	131 449	131 449		
Dettes fiscales & sociales	349 170	349 170		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	12 983	12 983		
Produits constatés d'avance	310 347	310 347		
TOTAL	804 027	804 027		

Charges à payer par postes du bilan = 196 088

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	23 819
Dettes fiscales & sociales	172 268
Autres dettes	
TOTAL	196 088

Produits constatés d'avance = 310 347

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 2 922 852

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	8 092	0,28 %
Prestations de services	357 061	12,22 %
Produits des activités annexes	2 557 700	87,51 %
TOTAL	2 922 852	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	12	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	1	
TOTAL	16	0

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 17 263

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir(4181000000)	9 607
TOTAL	9 607

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Rrr à obtenir et autres avoirs non reçus(4098000000)	157
Etat produits à recevoir(4487000000)	7 426
Produits à recevoir (autres)(4687000000)	72
TOTAL	7 656

Charges constatées d'avance = 86 045

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(4860000000)	86 045
TOTAL	86 045

Charges à payer = 196 088

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs(4081000000)	23 819
TOTAL	23 819

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisionnées pour congés à payer(4282000000)	57 076
Autres charges à payer(4286000000)	50 000
Charges sociales sur congés à payer(4382000000)	27 101
Autres charges à payer(4386000000)	33 478
Autres charges à payer(4486000000)	4 613
TOTAL	172 268

Produits constatés d'avance = 310 347

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(4870000000)	310 347
TOTAL	310 347

Annexes aux comptes annuels (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	30/09/2017	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2014	30/09/2013
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
b) Nombre d'actions émises	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 922 852	2 304 666	1 877 214	1 725 800	1 671 471
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	211 013	238 730	151 413	194 187	162 473
c) Impôt sur les bénéfices	15 310	-3 756	629	6 599	-2 629
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	195 703	242 486	150 784	187 588	165 102
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	105 454	146 364	73 836	106 797	81 599
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	196	242	151	188	165
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	105	146	74	107	82
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	16				
b) Montant de la masse salariale	975 728	838 389	805 540	693 226	673 320
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	502 076	409 061	406 165	327 134	335 529

NUMLOG

Liasse Fiscale

Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : NUMLOG		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2				
Adresse de l'entreprise 9 TER ROUTE DE SAINT GERMAIN 78640 VILLIERS ST FREDERIC		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
Numéro SIRET * 3 9 0 9 3 7 8 7 8 0 0 0 3 6		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, 3 0 9 2 0 1 7				
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
		Frais de développement * CX	1 080 678	CQ	893 219	187 458
		Concessions, brevets et droits similaires AF	19 402	AG	19 388	14
		Fonds commercial (1) AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO		
		Constructions AP	18 338	AQ	18 324	14
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	132 157	AU	94 447	37 710
		Immobilisations en cours AV		AW		
		Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
		Autres participations CU	4 822	CV		4 822
		Créances rattachées à des participations BB		BC		
		Autres titres immobilisés BD		BE		
		Prêts BF		BG		
		Autres immobilisations financières * BH	5 250	BI		5 250
TOTAL (II) BJ		1 260 646	BK	1 025 378	235 268	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
		En cours de production de biens BN		BO		
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT	30 539	BU		30 539
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	269 379	BY	9 526	259 853
		Autres créances (3) BZ	74 446	CA		74 446
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	454 834	CE		454 834
		Disponibilités CF	190 407	CG		190 407
		Charges constatées d'avance (3)* CH	86 045	CI		86 045
TOTAL (III) CJ		1 105 649	CK	9 526	1 096 124	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Écarts de conversion actif * (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	2 366 296	1A	1 034 904	1 331 391	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2017

Désignation de l'entreprise		NUMLOG	Néant ☐ *
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé100 000...)	DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	174 910
	Report à nouveau	DH	129 982
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	105 454
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	520 346
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	78
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	7 018
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	131 449
	Dettes fiscales et sociales	DY	349 170
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	12 983	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	310 347
TOTAL (IV)	EC	811 046	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 331 391	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	811 046	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



C. Plu

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : NUMLOG						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	8 092	FB		FC	8 092	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	2 914 760	FH		FI	2 914 760	
		EJ	2 922 852	FK		FL	2 922 852	
	Chiffres d'affaires nets *					FM		
	Production stockée *					FN	92 105	
	Production immobilisée *					FO	133	
	Subventions d'exploitation					FP		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FQ	8	
	Autres produits (1) (11)					FR	3 015 099	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	35 284	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(3 022)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 245 405	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	47 542	
	Salaires et traitements *					FY	975 728	
	Charges sociales (10)					FZ	502 076	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements * dotations aux provisions					GA	86 776
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	3 473
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3 987	
			Total des charges d'exploitation (4) (II)					
			1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 244	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	8	
	Total des produits financiers (V)					GP	1 252	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						
		GW 119 103						

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 - Etat prépartiel



C. Plu

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		NUMLOG		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	111		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	4 667		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	4 778		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	1 707		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	1 410		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	3 117		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	1 661	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	15 310	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 021 129	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 915 675	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	105 454	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *	HP		
			Crédit bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	54 339	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	3 166	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6 12 356	obligatoires	A9 41 983	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
majorations de retard		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
VCEAC/PCEAC		60				
REMBT FRAIS NOTAIRE		1 410	4 667			
fafiec avoir / facture 2016+regul assurance2016		1 647	111			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des cédentes)

Désignation de l'entreprise NUMLOG										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation ou mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	988 573		D8			D9	92 105	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	19 402		KE			KF		
CORPORELLES	Terrains				KG			KH			KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ			KK			KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM			KN			KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				KP	18 338		KQ			KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M2	KS			KT			KU	
				Dont Composants	M3	KV	8 870		KW			KX	789
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *				KY	14 297		KZ			LA	14 159
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	93 993		LC			LD	14 346
		Emballages récupérables et divers *				LE			LF			LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH			LI			LJ		
	Avances et acomptes				LK			LL			LM		
	TOTAL III				LN	135 497		LO			LP	29 294	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M			8T	
		Autres participations				8U			8V			8W	4 822
Autres titres immobilisés				IP			IR			IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	5 250		IU			IV			
TOTAL IV				LQ	5 250		LR			LS	4 822		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	1 148 722		OH			OJ	126 221		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN			CO	1 080 678		D7	1 080 678	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO			LV	19 402		IX	19 402	
CORPORELLES	Terrains				IP			LX			LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ			MA			MB		
		Sur sol d'autrui			IR			MD			ME		
	Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS			MG	18 338		MI	18 338	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ			MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU			MM	9 659		MN	9 659		
		Matériel de transport		IV	14 297		MP	14 159		MQ	14 159		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW			MS	108 339		MT	108 339			
	Emballages récupérables et divers *		IX			MV			MW				
	Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ			NA		
	Avances et acomptes				NC			ND			NE		
	TOTAL III				IY	14 297		NH	150 495		NI	150 495	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			OU			OW	
		Autres participations				IØ			ØX	4 822		ØY	4 822
Autres titres immobilisés				II			2B			2C			
Prêts et autres immobilisations financières				I2			2E	5 250		2G			
TOTAL IV				I3			NJ	10 072		2H	4 822		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	14 297		ØK	1 260 646		ØL	1 255 396		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le

3 0 0 9 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : NUMLOG

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2017 - Elia préparateur.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise NUMLOG

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	820 861	EL	72 358	EM		EN	893 219
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	19 321	PF	67	PG		PH	19 388
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	18 174	PW	150	PX		PY	18 324
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	8 413	QE	164	QF		QG	8 577
	Matériel de transport	QH	10 306	QI	3 574	QJ	12 887	QK	993
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	74 414	QM	10 464	QN		QO	84 877
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	111 307	QV	14 352	QW	12 887	QX	112 771
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	951 489	ØP	86 777	ØQ	12 887	ØR	1 025 378

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY				Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		NUMLOG		Néant ☐	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	UH		
	UG		UK		
	UJ				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Expert-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.



C. Plu

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : NUMLOG

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	5 250	UV		UW	5 250				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	11 058		11 058						
	Autres créances clients	UX	258 320		258 320						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 419		1 419						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	22 603		22 603					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	27 744		27 744					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	7 426		7 426					
	Groupe et associés (2)	VC	13 374		13 374						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 880		1 880						
	Charges constatées d'avance	VS	86 045		86 045						
	TOTAUX		VT	435 119	VU	429 869	VV	5 250			
	REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	131 449		131 449						
Personnel et comptes rattachés		8C	107 076		107 076						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	138 851		138 851						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	98 631		98 631						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 613		4 613						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	78		78						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	12 983		12 983						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	310 347		310 347						
TOTAUX		VY	804 027	VZ	804 027						
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise : NUMLOG		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N clos le : 31/03/2017		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA 105 454		
			de son conjoint				WB		
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne d-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XC		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX	XW 60		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)								Y7 35 931	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
			- imposées au taux de 0 %					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-13* et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises (activité exonérée)		SW	WQ 15 360	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1 9	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
			- imposées au taux de 0 %					WH	
			- imposées au taux de 19 %					WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA		
Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY	
Majoration d'amortissement *								XD	
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		
	Pôle de compétitivité - bon CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		
	Zone franche urbaine - TB (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS 5	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		Z1	20 621) XG 28 050	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL	128 759		XH 28 055		
		déficit (II moins I)					XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL			XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XO		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	128 759				

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DGFIP 2058 A 2017
Extension

NUMLOG

GAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

Désignation de l'entreprise NUMLOG		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	84 177	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : NUMLOG										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	83 618	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	☐ Réserves légales ☐ Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	146 364		Dividendes		ZE	100 000			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I	ØF	229 982		Report à nouveau		ZG	129 982			
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	229 982		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7									YQ	
	– Engagements de crédit-bail immobilier									YR	
	– Effets portés à l'escompte et non échus									YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance									YT	857 821
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8									XQ	28 377
	– Personnel extérieur à l'entreprise									YU	
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	11 678
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV	
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES									ST	347 528
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	1 245 405
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW	10 617
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS									9Z	36 925
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									YX	47 542
TVA	– Montant de la TVA collectée									YY	507 949
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	256 216
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *									ØZ	768 148
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS	
	– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 1 handicapés) :									YP	16
	– Effectif affecté à l'activité artisanale									RL	
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%
	– Numéro de centre de gestion agréé * XP										
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG		
– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA			Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
						Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble		JD			Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
						Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

(12)

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : NUMLOG

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	Matériel de trans	14 297	12 887		1 410
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1	4 667	3 257	3 257			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)		3 257				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : _____	NUMLOG	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant ☒ *
-------------------------------------	--------	------------------------------------	----	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
---	--	--	--	--	--

	Origine	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{quater} CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N - 1				
	N - 2				
	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies				
	N - 4				
	N - 5				
	1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI)				
	(à préciser) au titre de :				
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.	
--	--

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Opuntia

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 201

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : NUMLOG

Néant ☒ *Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1		
	N 2		
	N 3		
	N 4		
	N 5		
	N 6		
	N 7		
	N 8		
	N 9		
	N 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1					
	N 2					
	N 3					
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 - Etat préparatoire.

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : NUMLOG		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

(16)

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2059-E-SD 2017

Exercice ouvert le : 01102016		et clos le : 30092017		Durée en nombre de mois : 1 2	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe : SIREN : Dénomination :					
I - Production de l'entreprise					
Ventes de marchandises	OA	8 092			
Production vendue - Biens	OB				
Production vendue - Services	OC	2 914 760			
Production stockée	OD				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	92 105			
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	8			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	3 257			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT				
TOTAL 1		OM	3 018 222		
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)					
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	35 284			
Variation de stocks (marchandises)	OO				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	(3 022)			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 219 241			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU				
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	3 987			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY				
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ				
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9				
TOTAL 2		OJ	1 255 490		
III - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	1 762 732	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330 CVAE pour les multi établissements et sur les formulaires n°1329 AC SD et 1329 DEF)		SA	1 762 732		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	2 926 109		
Période de référence	GY	0	1	/	1 0 / 2 0 1 6
Date de cessation	HR	3	0	/	0 9 / 2 0 1 7
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.					
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.					

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N°2059-F-SD 2017



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30092017

N° SIRET 3 9 0 9 3 7 8 7 8 0 0 0 3 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE NUMLOG

ADRESSE (voie) 9 TER ROUTE DE SAINT GERMAIN

CODE POSTAL 78640

VILLE VILLIERS ST FREDERIC

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MAYOUX Prénom(s) JEAN-MICHEL

Nom marital % de détention 49,70 Nb de parts ou actions 497

Naissance : Date 04/04/1958 N° Département 016 Commune LA ROCHEFOUCAULT Pays

Adresse : N° 4 Voie allée Jean Baptiste Lulli

Code Postal 78180 Commune MONTIGNY LE BRETONNEUX Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique GASCHET Prénom(s) FRANCIS

Nom marital % de détention 50,30 Nb de parts ou actions 503

Naissance : Date 20/03/1952 N° Département 016 Commune Pays

Adresse : N° 5 Voie rue de la gare

Code Postal 28410 Commune MARCHEZAIS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.



Cplent

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30092017

N° SIRET 3 9 0 9 3 7 8 7 8 0 0 0 3 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE NUMLOG

ADRESSE (voie) 9 TER ROUTE DE SAINT GERMAIN

CODE POSTAL 78640 VILLE VILLIERS ST FREDERIC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique	Dénomination	NUMLOG MEXICO	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	98,00	
Adresse :	N°	Voie	AVE SONORA #3697 FRACC. CHAPULTEPEC
Code Postal	Commune	Pays	MEXIQUE
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	

SAE Experts-comptables janvier 2017 - Etat préparatoire.

- (1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
- * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2017	
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div> <p><i>Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)</i></p> </div> <div>  </div> <div> <p>IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS</p> </div> <div> <p><i>Timbre à date du service</i></p> </div> </div>			
Exercice ouvert le	01102016	et clos le	30092017
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime simplifié d'imposition	
		Régime réel normal ☒	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐			
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-1-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case ☐			
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-1-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case ☐			
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
NUMLOG 9 TER ROUTE DE SAINT GERMAIN 78640 VILLIERS ST FREDERIC			
SIRET 3 9 0 9 3 7 8 7 8 0 0 0 3 6		Mét :	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
		01 30 79 16 16	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Edition de logiciels système et de réseau		Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	90 639	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%* 38 120 Déficit
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 <i>quinquies</i> C)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i> ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine ☐	Pôle de compétitivité ☐
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i> ☐	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i> ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i> ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater</i> V ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 <i>quater</i> X ☐			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
<p>Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr</p> <p>Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.</p>			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
TIZORIN LOIZILLON CATHERINE 40 ROUTE DU PONTEL 78760 JOUARS PONTCHARTRAIN			
Tél: 0134895215		Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date: 14122017 Lieu: VILLIERS ST FREDERIC	
		Qualité et nom du signataire: GASCHET FRANCIS	
		Signature:	
Tél:			

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

IMPOT SUR LES SOCIETES						N° 2065 bis-SD 2017			
<small>Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)</small>						ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065			
F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)			
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1		2	3	4	5	6	7	8	
JEAN-MICHEL MAYOUX		497	2017						
4 allée Jean Baptiste Lulli 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX									
FRANCIS GASCHET		503	2017						
5 rue de la gare 28410 MARCHEZAIS									
H DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)				MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
				MVLt imputée sur les PVLt de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)				MVLt réalisée au cours de l'exercice					
				MVLt restant à reporter					

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.



2017	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 10 au 30 / 09 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé : NUMLOG 390937878 Désignation et n° siren de la société tête de groupe			Néant
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	12 884		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
FAM	7 737		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

SAGE Experts-comptables Janvier 2017 : Etat préparatoire.



Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2017)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

NUMLOG

39093787800036

5829A

Adresse du siège social si différente

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs
b	Dont plus-value nette à court terme
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12
h	Dont plus-value nette à court terme imposable
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I
Total lignes h à k	

l III . Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)

m IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

LTENG219B4 (2017)
PAGE 1/3

5829A

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

Opuntia

LTENG219B4 (2017)
PAGE 2/3

NUMLOG

[illegible]

Opuntia

LTENG219B4 (2017)
PAGE 3/3

NUMLOG

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

[illegible]

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

Opuntia

NUMLOG**S.A.R.L. au capital de 100 000 Euros****R.C.S. VERSAILLES N° 390937878****9 ter, route de saint Germain****78640 Villiers saint Frédéric**

10 78

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
NUMLOG****L'an deux mil dixhuit,
le 6 Mars à 18 heures,**

les associés de la Société NUMLOG, société à responsabilité limitée au capital de 100000 Euros, se sont réunis au siège dont adresse ci-dessus, conformément à l'article 9 des statuts.

L'assemblée est présidée par Mr Francis GASCHET Gérant de la société

Le Président constate que sont présents:

Mr GASCHET Francis propriétaire de 503 parts

Mr MAYOUX Jean Michel, propriétaire de 497 parts,

Soit total de parts représentées: 1000 parts.

Mr le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- la feuille de présence,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée,
- les comptes de l'exercice,
- le rapport de gestion du gérant,
- le rapport du gérant sur les conventions relevant de « l'article 50 ».

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:



- 1.Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2017,
- 2.Quitus au gérant,
- 3.Affectation des résultats,
- 4.Pouvoir au gérant pour création de filiales à l'étranger,
- 5.Conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966,
- 6.Rémunération du gérant,
- 7.Questions diverses.

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes afférents à l'exercice clos le 30 Septembre 2017, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée par Monsieur Jean Michel MAYOUX, Monsieur Francis GASCHET, s'abstenant dans le vote.

Deuxième résolution

L'assemblée générale constate l'existence d'un résultat comptable net positif s'élevant à **105 454 Euros**.

Compte tenu des reports à nouveau antérieurs et d'une réserve constituée pour amortissement des frais de recherche et développement, la situation comptable de la société fait apparaître un bénéfice distribuable de **222 986 Euros**.

Nous proposons d'affecter partiellement cette somme ainsi :

Distribution d'un dividende de 200 Euros par part sociale soit au total **200 000 Euros**, **22 986 Euros** restant dans le compte de report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée donne tout pouvoir au gérant afin de procéder à la création de filiales étrangères dont l'objectif premier sera de prendre en charge le support client de Numlog en dehors des horaires de travail de cette dernière. Pour ce faire, la filiale au Mexique étant désormais opérationnelle, une seconde filiale devra être créée dans un pays présentant un décalage horaire d'environ +8 heure avec la France.

Cette résolution est adoptée par Monsieur Jean Michel MAYOUX, Monsieur Francis GASCHET, s'abstenant dans le vote.

Quatrième résolution

L'assemblée approuve les opérations intervenues entre le gérant et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966.

Cette résolution est adoptée par Monsieur Jean Michel MAYOUX, Monsieur Francis GASCHET, s'abstenant dans le vote.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de porter la rémunération du gérant à 7514,23 Euros, sur la base de la convention de rémunération du gérant modifiée lors de l'assemblée générale du 12 Mars 1999 et de l'assemblée générale extraordinaire du 4 Février 2014. La rémunération du gérant se répartit ainsi :

5991,10 Euros d'émoluments nets,

1523,13 Euros en compensation des charges personnelles supplémentaires dues à son statut non salarié.

Cette résolution est adoptée par Monsieur Jean Michel MAYOUX, Monsieur Francis GASCHET, s'abstenant dans le vote.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions diverses, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les associés présents.


Francis GASCHET


Jean Michel Mayoux

8707



C. Plu